

## Edito

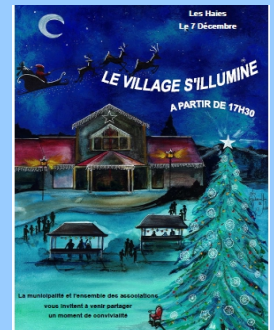
Bonjour à toutes et à tous.

C'est une belle période qui débute avec toutes ses festivités, et les enfants, plus particulièrement, l'attendent avec impatience.

Aussi, pour bien commencer ce mois de décembre, quoi de mieux qu'une belle fête de village dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un sapin qui a grandi sur notre commune.

Cette fête est l'occasion de réunir l'ensemble des associations qui vous proposeront des dégustations offertes par la Mairie.

Frédéric Michaud et Bruno Grapotte



## AGENDA

### DECEMBRE 2019

**Dimanche 1er décembre à 9h** : Messe aux Haies

**Mercredi 4 de 14h à 16h** sans RDV : Permanence SOLIHA à la mairie d'Echalas, renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

**Mercredi 4 de 14h à 16h** : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Eclats face à la mairie / chaque 1er mercredi du mois)  
Tél : 04.74.87.52.01

**Samedi 7 à partir de 17h30** : Le village s'illumine autour du sapin devant la mairie

**Vendredi 13 de 16h30 à 19h** : Accueil libre des ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut) Tél : 04 74 56 89 46

**Vendredi 20** : Repas de Noël des enfants de l'école à la salle des fêtes

**Vendredi 20 de 16h30 à 19h** : ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut) : goûter de Noël

Vacances scolaires : du vendredi 20/12/2019 après la classe au lundi 6/01/2020 matin

**Mardi 24/12** : Fermeture de la mairie du lundi 30/12 au vendredi 3/01/2020 inclus

**Mercredi 25** : Collecte des ordures ménagères décalée au **jeudi 26/12**

### JANVIER 2020

**Mercredi 1** : Collecte des ordures ménagères décalée au **jeudi 2/01/2020**

**Vendredi 3 à 19h** : Voeux du maire à la salle des fêtes

**Dimanche 5 janvier à 9h** : Messe aux Haies

**Samedi 11 à 20h30** : Concert rock (Ex-ways et Once in the cabin) organisé par l'Association Culturelle à la salle des fêtes

**Dimanche 19** : Repas des aînés à l'Espace Pierre Bret au Fautre

**Dimanche 26** : Matinée boudin du Sou des Ecoles

**Tous les mardis de 14h à 18h** : Belote organisée par l'Association des Fleurs à la salle des fêtes, inscription sur place

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### RESULTAT DU CONCOURS PHOTO

Bravo à Noémie THONNERIEUX qui a gagné le concours photo organisé par la mairie sur le thème "l'eau dans tous ses états" avec sa photo prise du Rappart sous la neige. L'exposition des photos des participants s'est faite en parallèle à la cérémonie du souvenir le 11 novembre. Sa photo sélectionnée par les personnes présentes fera la page de couverture du prochain bulletin municipal début janvier. Merci à tous les participants !



## CITOYENNETE

### LISTE ELECTORALE

Les prochaines élections auront lieu le **15 et 22 mars 2020 pour les municipales**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire (ex, suite à un déménagement).

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales, avant le **vendredi 7 février 2020**.

L'inscription sur les listes électorales est possible soit :

- en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- soit en ligne sur le site officiel de l'administration française : [www.demarches.interieur.gov.fr](http://www.demarches.interieur.gov.fr)

## PAROISSE

Jours et horaires des messes aux Haies en cette fin d'année :

- **dimanche 1er décembre à 9h**
- **dimanche 5 janvier à 9h**

Messes pour la veillée de Noël le mardi

24 décembre :

- à AMPUIS à 18h
- à LONGES à 20h
- à CONDRIEU à 20h

Messe le jour de Noël le mercredi 25 décembre à Loire et Condrieu à 10h30.

## RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le **mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire**.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Cette formalité est obligatoire pour vous inscrire sur les listes électorales.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Se rendre en mairie muni du livret de famille + carte d'identité



# ENVIRONNEMENT

## COLLECTE DES POUBELLES

Attention collecte de rattrapage des déchets pour les jours fériés  
Exceptionnellement, en raison du mercredi 25/12/2019 férié et mercredi 1/01/2020 férié, la collecte des ordures ménagères se fera le lendemain, soit le **jeudi 26/12/2019** et **jeudi 2/01/2020**.



## STERILISATION DES CHATS

La commune fait face à un problème de prolifération de chats errants.

Afin de lutter contre cette multiplication incontrôlée, il est important de rappeler qu'il est interdit de les nourrir. Les chats errants peuvent représenter un risque de transmission de maladies infectieuses (toxoplasmose, maladie des griffes du chat) et des problèmes d'hygiène.

Nous vous incitons également à faire stériliser vos chats « domestiques », afin que cessent à l'avenir les abandons de portées de chatons non désirés, et mettre un terme à cette importante prolifération de chats.

La stérilisation est le seul moyen de lutter contre la prolifération des chats qui peut être exponentielle (un couple de chats peut conduire à plus de 10 000 descendants en 5 ans) !

## LES AVANTAGES DE LA STÉRILISATION



260 SPA libres et proches de vous

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - [cnspa.fr](http://cnspa.fr)  
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France  
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



## La nuit - Trame noire et pollution lumineuse

Comme nous l'ont montré ces derniers jours neigeux, l'électricité et l'éclairage font partie de notre quotidien. La lumière artificielle nous permet entre autres, de rallonger nos journées hivernales et de profiter de soirées lumineuses. Vous avez sûrement remarqué pendant ces périodes sans électricité la différence de perception lorsque nous passons à la bougie : notre rythme biologique se décale, nous percevons plus de bruits, nos sens sont en alerte, nous avons envie d'aller nous coucher plus tôt. En effet, notre horloge biologique est liée à la présence de lumière et la mélatonine, sécrétée la nuit rythme le fonctionnement de notre organisme.

Les animaux aussi sont sensibles aux variations de lumière. C'est ainsi que certains sont plutôt diurnes (activité principale en journée), ou nocturnes (activité principale la nuit) et cela peut varier au cours d'une vie, comme pour les truites : les alevins fuient la lumière, les adultes vivent le jour et les plus âgés sont plutôt crépusculaires.

Les animaux nocturnes ont développé des procédés d'adaptations spécifiques à l'obscurité : une vision nocturne possible grâce à des rétines très réceptives à la lumière, des chants qui permettent aux oiseaux de se repérer sur le territoire ou encore les radars des chauves-souris qui leur permettent de se déplacer et attraper leur nourriture en vol. Certains animaux émettent même de la lumière par bioluminescence, comme la femelle de vers luisant pour attirer les mâles au moment de la reproduction. Le crépuscule et l'aurore sont deux périodes de transitions où règne une forte activité pour la faune et même pour la flore. Au crépuscule, les chasseurs nocturnes comme le renard ou le chevreuil sortent se nourrir, les oxalis (petite plante de sous-bois qui ressemble à un trèfle) ferment leurs feuilles afin de se protéger des herbivores, le hibou grand-duc chante jusqu'à la nuit en période de reproduction. A l'aurore, on assiste au concert matinal des oiseaux (appelé le chorus) ou à l'ouverture de certaines fleurs (comme l'arum, qui emprisonne la nuit des moucherons afin d'assurer sa pollinisation) avec l'arrivée de la lumière. La photopériode, rapport entre la durée du jour et de la nuit, est un facteur écologique qui joue un rôle important pour les animaux et les végétaux. Ces variations de lumières (souvent couplées aux températures) déclenchent par exemple les floraisons, la préparation à l'hibernation, les périodes de nourrissage, etc.

Dans notre quotidien, l'éclairage peut être néfaste pour la faune et la flore. L'éclairage artificiel, duquel est issue la pollution lumineuse, génère plusieurs perturbations : la fragmentation des habitats (les zones illuminées pouvant gêner le déplacement d'une espèce d'un lieu à un autre), une hécatombe chez les insectes (en une nuit un lampadaire peut décimer jusqu'à 150 insectes), la perturbation des oiseaux migrateurs (2/3 des oiseaux se déplacent la nuit), etc. Des études indiquent aussi, que ces éclairages peuvent impacter notre santé, comme dans le cas d'un réverbère trop proche d'une habitation qui empêche une chambre à coucher de bénéficier d'un noir total.

Des solutions existent pour limiter l'impact de cette pollution lumineuse. Sur le Pilat, plus de 50 % des communes éteignent leur lumière une partie de la nuit, comme la commune des Haies depuis 2012. Cependant, au regard de ce qui a été mentionné précédemment, ces périodes d'extinctions souvent entre 23h et 6h environ, sont encore trop courtes pour la faune et la flore qui s'activent à l'aube et au crépuscule. Plusieurs facteurs sont importants à prendre en compte pour l'environnement (faune, flore) : l'intensité (puissance des lumières) et le type de lumière (Privilégier les LED « Oranges » plutôt que les lampes produisant de la lumière « blanche », nocive pour les insectes). Afin de comprendre l'impact de la pollution lumineuse sur la faune, il est important de connaître les espèces présentes sur le territoire. Ainsi, des inventaires nocturnes sont régulièrement réalisés sur l'ensemble du Pilat afin de mieux connaître la faune nocturne : observation des amphibiens (grenouilles, salamandres, tritons, etc.), écoute des rapaces, mise en place de pièges photographiques.

Comme pour l'année 2019, le Parc du Pilat déclinera en 2020 des actions autour de la Nuit : de nombreuses occasions à ne pas rater pour découvrir les mystères de la nuit.

Plus d'info : <http://parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieus-naturels/abc/>



## Simulateur de la réforme de la taxe d'habitation pour 2020

80% des foyers bénéficient de la suppression progressive de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale (diminution de 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020). En faites-vous partie ?

**Pour le savoir, rendez-vous sur :**

**<https://www.impots.gouv.fr/portail/simulateur-de-la-reforme-de-la-taxe-dhabitation-pour-2020>**



**J'HABITE  
LES HAIES**

### PAIEMENT DE L'IMPOT :

#### LA TRESORERIE DE CONDRIEU

1 RUE DES COTES DU RHONE

69714 CONDRIEU

VOUS RECEVRA

#### DU LUNDI AU JEUDI

De 8h15 à 12h15

Téléphone :

**04 74 59 53 42**



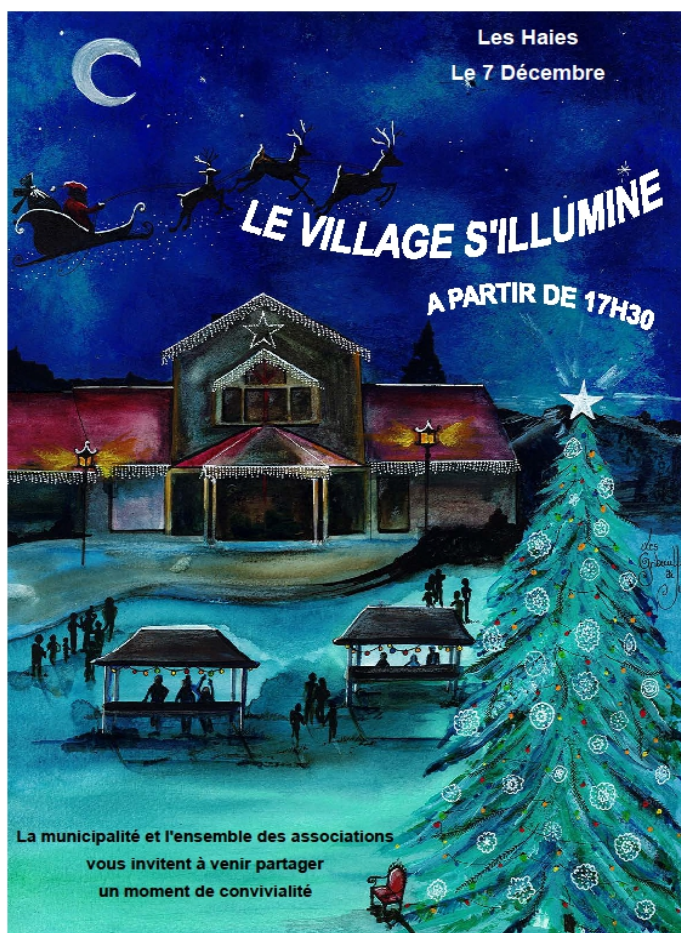
Pour toutes  
questions relatives  
au paiement de votre impôt



DECLARATION EN LIGNE,

**L'IMPOT S'ADAPTE A VOTRE VIE**

Retrouvez tous vos services sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)



Les Haies  
Le 7 Décembre

LE VILLAGE S'ILLUMINE

A PARTIR DE 17H30

La municipalité et l'ensemble des associations  
vous invitent à venir partager  
un moment de convivialité



Association Culturelle  
des Haies

2019 - 2020

**Vendredi 15 novembre :**

**Documentaires :** *La jeunesse par elle-même.*

**Samedi 11 janvier :**

**Concert rock :** *Ex-Ways + Once in the cabin*

**Vendredi 27 mars :**

**Projections :** *Fête du court-métrage*

**Samedi 25 avril :**

**Café-théâtre :** *Pied Rouge*

**15/11-20h30, "La jeunesse par elle-même"**

**Deux films sur la jeunesse faits par des jeunes.**

- "Zazou" Un film de Mathilde Bourget. Sur l'association de jeunes de son village, les Zazous des Haies.
- "J'suis pas malheureuse" Un film de Laïs Decaster. Sur son groupe de copines. À propos de leur vie, de la vie.

**Projections des films en présence de leurs auteurs.**

**11/01-20h30 : Concert rock.**

Avec : X-WAYS, un groupe de "Hard Rock 80's" + ONCE IN THE CABIN qui se présente comme un groupe de "Grok" (stoner grunge).  
Buvette, ambiance et bonnes vibrations garanties.

**27/03-20h30 : La Fêtes du Court-métrage.**

Un festival de films tout public : fiction, animation, documentaire.  
Dans le cadre de la Fête Nationale du Court-Métrage.

**25/04 - 20h30 : "Pied Rouge" de et avec Perrine Rouland.**

Spectacle clownesque, drôle et poétique, ou l'histoire d'une fille pas comme les autres qui un jour reçoit une lettre. Pour la première fois de sa vie, elle devra prendre une décision et cela compromettra son projet: "N'avoir jamais de projets".

*Toutes les soirées sont à prix libre :  
Chacun donne ce qu'il veut, selon ses moyens,  
selon son désir de contribuer à notre projet.*

**Toutes les soirées se déroulent salle de spectacle des Haies,  
place de la mairie, 69420 Les Haies.**

**Proposées par l'Association Culturelle des Haies.  
Renseignements : [culture.leshaies@gmail.com](mailto:culture.leshaies@gmail.com)  
[facebook.com/assoculturelleshaies](https://facebook.com/assoculturelleshaies)**